

Synthèse diagnostic de la Charte 2026 > 2041



Credit-photo : Marc Sumera

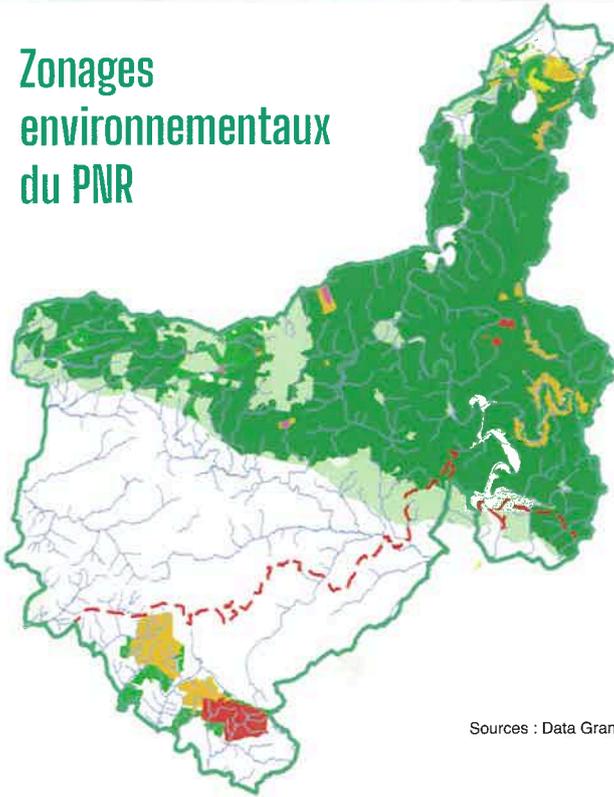
Pourquoi un diagnostic territorial ?

Le diagnostic territorial du Parc naturel régional (PNR) des Ardennes est une étape cruciale pour la révision de la Charte du Parc. Ce document vise à évaluer les ressources naturelles, culturelles, sociales et économiques du territoire pour définir

les orientations stratégiques de protection, de mise en valeur et de développement pour les années à venir. Il repose sur une analyse détaillée des dynamiques à l'œuvre, des enjeux de préservation, ainsi que des forces et faiblesses du territoire.



Zonages environnementaux du PNR



Limites Administratives

Charleville-Mézières

□ Périmètre d'étude

▬ Périmètre actuel

Zonages environnementaux

■ Réserves Naturelles Nationales et Régionales

■ Réserves biologiques

■ Aire de Protection de Biotope

■ Natura 2000 - directive Habitat (ZSC)

■ Natura 2000 - directive Oiseaux (ZPS)

■ ZNIEFF de type 1

■ ZNIEFF de type 2

Sources : Data Grand Est, PNRA, 2024

Le patrimoine naturel du PNR des Ardennes comprend de nombreux sites d'intérêt écologique, tels que les tourbières, les prairies humides, les forêts et les cours d'eau. Ces milieux naturels abritent une biodiversité remarquable mais menacée.

Les milieux naturels, tels que les forêts, les prairies, les zones humides et les cours d'eau, jouent un rôle crucial dans la régulation des écosystèmes et la fourniture de services écosystémiques. La protection de ces milieux est essentielle pour maintenir la biodiversité et lutter contre les impacts du changement climatique.



Forces

Milieux naturels exceptionnels : La diversité des milieux naturels soutenue par de nombreux plans de sauvegarde constitue une richesse indéniable. La présence d'espèces rares et protégées renforce la valeur écologique du territoire.

Réseau d'acteurs : Une pluralité d'acteurs locaux, régionaux et nationaux œuvrent en réseau pour la préservation de la biodiversité, facilitant la mise en commun des connaissances et des ressources.



Faiblesses

Inventaires irréguliers : Les inventaires de la biodiversité sont parfois irréguliers, ce qui complique la mise en œuvre de plans d'action adaptés. La mise en commun des connaissances est également un défi.

Espèces en danger : Plusieurs espèces sont en danger critique d'extinction, nécessitant des mesures de conservation urgentes.

Concilier préservation et activités de pleine nature : La hausse des activités de pleine nature peut entrer en conflit avec les objectifs de préservation de la biodiversité.



Menaces

Réchauffement climatique : Le changement climatique accroît les risques pour les habitats naturels et perturbe les écosystèmes. Les périodes de sécheresse, les inondations et les vagues de chaleur sont des phénomènes de plus en plus fréquents.

Espèces exotiques envahissantes : La propagation d'espèces exotiques envahissantes menace les écosystèmes locaux et la biodiversité indigène.

Perte d'habitats : La destruction et la fragmentation des habitats naturels, notamment les zones humides et les forêts, représentent une menace significative pour la biodiversité.



Opportunités

Restauration d'habitats : La restauration et la création de nouveaux habitats naturels offrent des opportunités pour renforcer la biodiversité et améliorer la résilience des écosystèmes.

Zones de protection : L'établissement de nouvelles zones de protection forte et la mise en œuvre de mesures de conservation peuvent contribuer à préserver les espèces en danger et à améliorer la qualité des écosystèmes.

Développement durable : Promouvoir un développement économique durable qui intègre la préservation de l'environnement et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.



Stratégie de développement



Tourisme durable : Il s'agit de valoriser les atouts naturels et culturels du territoire tout en minimisant les impacts sur l'environnement. Des initiatives telles que les sentiers de randonnée, les circuits patrimoniaux et les activités de plein air doivent être encouragées et encadrées.



Agriculture et forêt : L'agriculture et la sylviculture sont des secteurs clés pour l'économie locale.



La promotion de pratiques agricoles durables et la gestion forestière respectueuse de l'environnement sont des axes de développement essentiels.



Le PNR des Ardennes est un refuge de biodiversité, abritant une multitude d'espèces floristiques et faunistiques remarquables. La préservation de ces écosystèmes est un enjeu majeur pour le parc, cependant les différentes aires de protections fortes ne représente qu'une part infime du territoire.

Crédit-photo : Benoit Henrion (Faucon Pèlerin)



Forces

Milieux naturels exceptionnels : incluant des forêts anciennes, des zones humides, et des prairies riches en espèces.

Réseau d'acteurs locaux : association, institutions, collectivités œuvrant ensemble pour la préservation de la biodiversité.



Faiblesses

Espèces en danger : Plusieurs espèces sont en danger critique d'extinction, nécessitant des mesures de conservation urgentes.

Concilier préservation et activités de pleine nature : Conciliation complexe entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines (agriculture, développement urbain).



Menaces

Réchauffement climatique : apparition d'espèces exotiques envahissantes, perturbant les écosystèmes locaux.

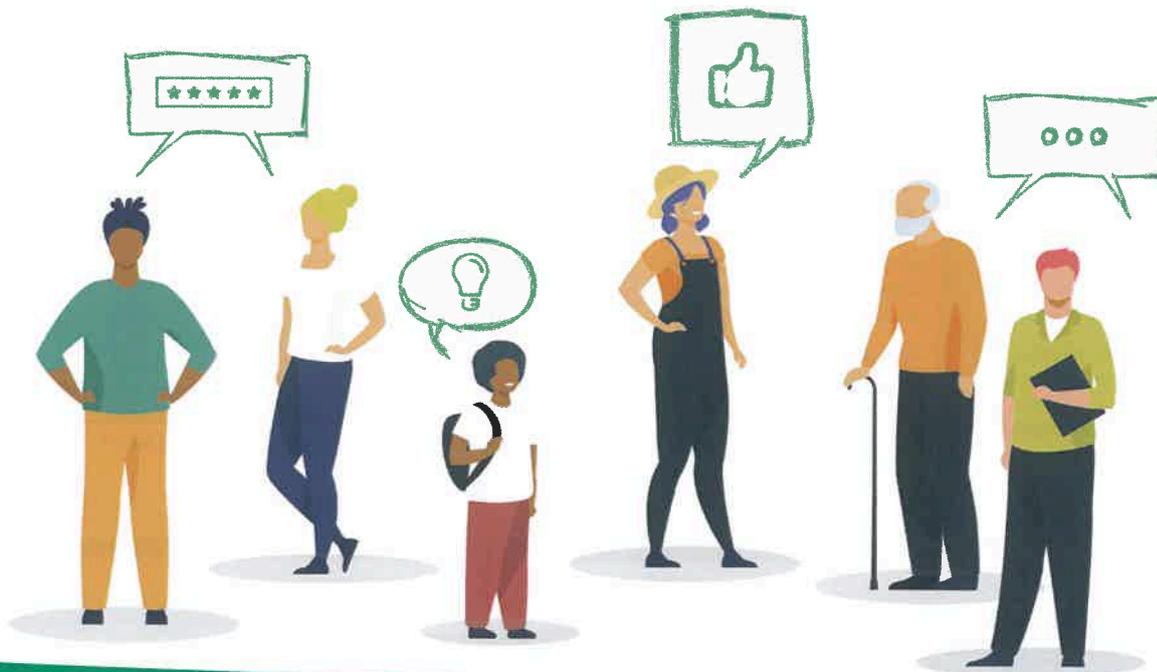
Perte d'habitats : en raison de l'urbanisation et des pratiques agricoles intensives.



Opportunités

Restauration d'habitats : propices aux espèces endogènes, favorisant le retour et la prospérité de la biodiversité locale.

Zones de protection : L'établissement de nouvelles zones de protection forte et la mise en œuvre de mesures de conservation peuvent contribuer à préserver les espèces en danger et à améliorer la qualité des écosystèmes.





Unités paysagères du périmètre d'étude du PNR

La Pointe de Givet

Paysages escarpés et ses formations rocheuses impressionnantes. La géologie particulière de cette zone, combinée à une histoire riche en événements, crée un paysage unique et spectaculaire.

Les Ardennes se caractérisent par une diversité géologique remarquable. Cette diversité géologique se traduit par une variété de paysages, divisé en six unités paysagères distinctes, chacune offrant une mosaïque unique de paysages et de patrimoine.

Le Plateau de Rocroi

Paysages ouverts et des horizons lointains, caractéristiques des hauts plateaux. Les terres agricoles et les pâturages dominent, ponctués de petits bois et de haies, témoignant d'une activité agricole encore présente.



Massif ardennais

Ces vallées, avec leurs cours d'eau sinueux et leurs forêts profondes, sont des éléments majeurs du parc. Les rivières, bordées de villages pittoresques, offrent des opportunités pour des activités récréatives telles que la randonnée, le canoë-kayak et la pêche.

Vallée de la Sormonne

Alternance de bocages et de zones humides, créant des paysages variés et riches en biodiversité. Les prairies humides abritent une flore et une faune spécifiques, essentielles à la préservation de la biodiversité régionale.

La Thiérache

Prairies bocagères et petites exploitations agricoles qui reflètent un mode de vie rural traditionnel, avec une forte identité culturelle.

Les Crêtes centrales ou crêtes préardennaises

Cette région vallonnée et boisée offre des paysages riches et diversifiés. Les forêts denses, entrecoupées de prairies et de terres agricoles, sont des habitats essentiels pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Forces

Diversité des paysages et du patrimoine naturel.

Reliefs propices à une variété d'activités récréatives et économiques.

Grande superficie forestière et présence de cours d'eau importants.

Faiblesses

Fragilité des paysages face aux aléas climatiques et aux modifications anthropiques.

Vulnérabilité à la perte des caractéristiques paysagères spécifiques.

Menaces

Effacement des points de vue et des caractéristiques paysagères distinctes.

Pression du changement climatique et des projets d'énergies renouvelables non intégrés au paysage.

Opportunités

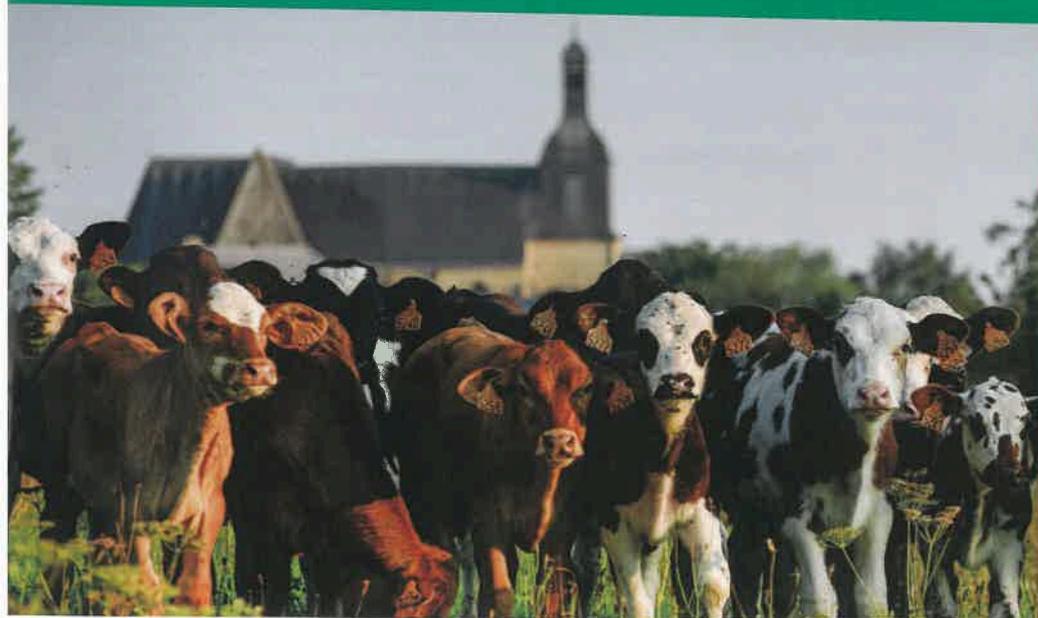
Essor du tourisme vert et de pleine nature, valorisant les paysages uniques du parc.

Sensibilisation accrue des acteurs locaux aux pratiques de gestion durable des paysages.

Source : PNRA, 2024
Photos : Benoit Henrion, Marc Sumera, Jean-Marie Lecomte, Christian Galichet



Enjeux démographiques et économiques

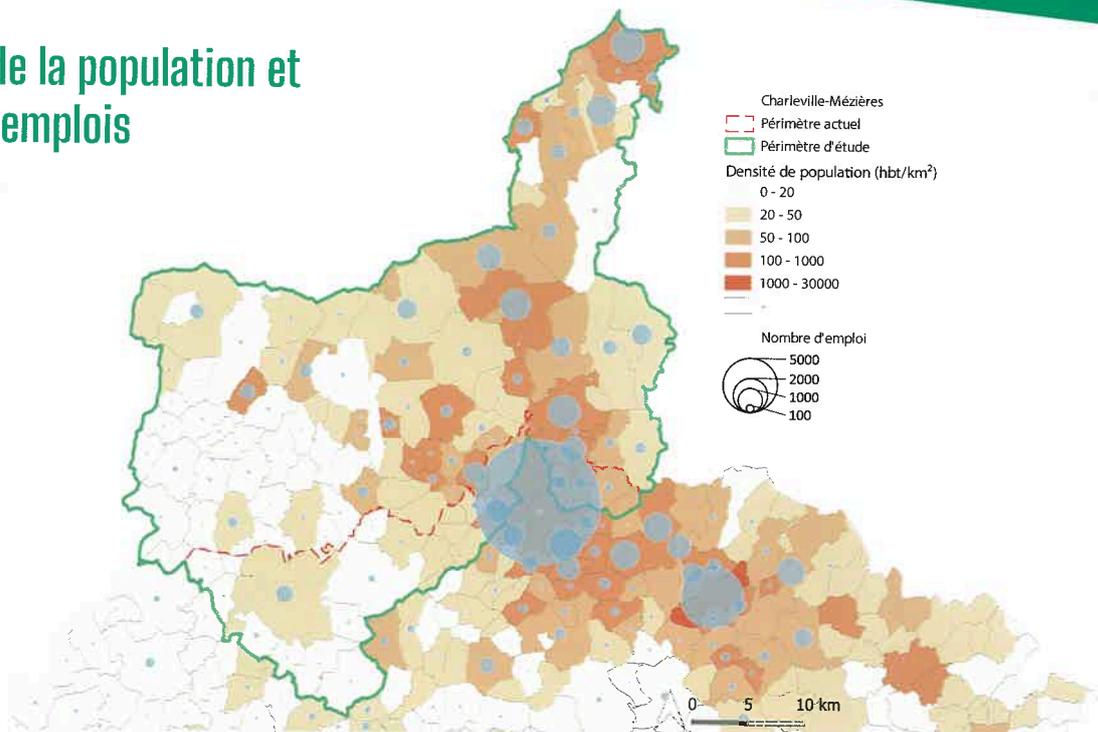


Le territoire du PNR des Ardennes compte environ 72 000 habitants répartis sur 92 communes, avec une densité de population relativement faible, caractéristique des zones rurales.

L'évolution démographique pose plusieurs défis, notamment en termes de maintien des services de proximité, de dynamisme économique et de renouvellement des populations.

La diversification économique et l'amélioration des infrastructures sont essentielles pour maintenir et attirer une population active. Les initiatives visant à promouvoir les produits locaux, à soutenir l'agriculture biologique et à développer le tourisme durable sont des éléments clés pour renforcer l'économie régionale.

Densité de la population et bassin d'emploi



Sources : INSEE, PNRA, 2024



Forces

Potentiel de développement touristique important grâce à la proximité des frontières belge et luxembourgeoise, attirant des visiteurs transfrontaliers.

Offre territoriale riche et diversifiée, incluant des produits locaux, des sites historiques et des activités de plein air.



Faiblesses

Diminution du nombre d'exploitations agricoles avec une tendance à l'agrandissement des surfaces par exploitation, ce qui peut nuire à la diversité agricole.

Faible inclusion de produits bio et locaux dans la restauration collective, réduisant les débouchés pour les agriculteurs locaux.



Menaces

Départs en retraite nombreux des exploitants agricoles sans relève suffisante, risquant de laisser des terres en friche ou d'entraîner leur rachat par des exploitations plus grandes.

Faible transformation et diversification des produits agricoles, limitant les opportunités économiques pour les agriculteurs locaux.



Opportunités

Développement de la transformation et de la diversification des produits agricoles, créant de nouvelles opportunités économiques et valorisant les produits locaux.

Promotion de l'agriculture biologique et des signes de qualité (labels, certifications), attirant une clientèle plus large et soutenant les pratiques agricoles durables.



Mobilités

La mobilité constitue un enjeu crucial pour le PNR des Ardennes, où la dépendance à l'automobile individuelle reste forte. L'amélioration des infrastructures de transport et le développement de solutions de mobilité durable sont essentiels pour le développement économique et écologique du parc.



Forces

Réseau routier principal bien développé.

Présence d'axes structurants complétés par un réseau d'axes secondaires relativement complet.

Initiatives locales, comme l'autopartage et le développement de bornes.



Faiblesses

Forte dépendance à l'automobile et autosolisme dominant.

Discontinuités des réseaux secondaires, ferroviaires et de transport en commun.

Insuffisance des alternatives comme le covoiturage et les transports partagés.



Menaces

Difficultés de déploiement des bornes de recharge dans les zones reculées.

Risque d'exclusion pour les personnes sans véhicule ou permis.

Faible développement des alternatives à la voiture.



Opportunités

Schéma directeur de la mobilité en cours pour améliorer les infrastructures.

Amélioration des itinéraires pour les modes de déplacement doux et leur développement.



Energie

L'énergie constitue un domaine stratégique pour le PNR des Ardennes, avec un impact significatif sur les paysages et l'environnement. La majorité de l'énergie produite sur le Parc concerne la centrale nucléaire de Chooz. Le parc se tourne vers le développement des énergies renouvelables (ENR) pour réduire sa dépendance aux sources d'énergie non renouvelables et diminuer son empreinte carbone. Cependant, l'intégration de projets d'ENR doit être soigneusement planifiée pour minimiser les impacts visuels et environnementaux.



Forces

Ressources naturelles variées, elles peuvent être exploitées pour le développement des énergies renouvelables (forêts, cours d'eau, terres agricoles).



Faiblesses

Faible développement de certaines énergies renouvelables. Volonté de limiter le développement de l'énergie éolienne.



Menaces

Un développement excessif pourrait avoir un impact négatif sur l'environnement et les paysages.



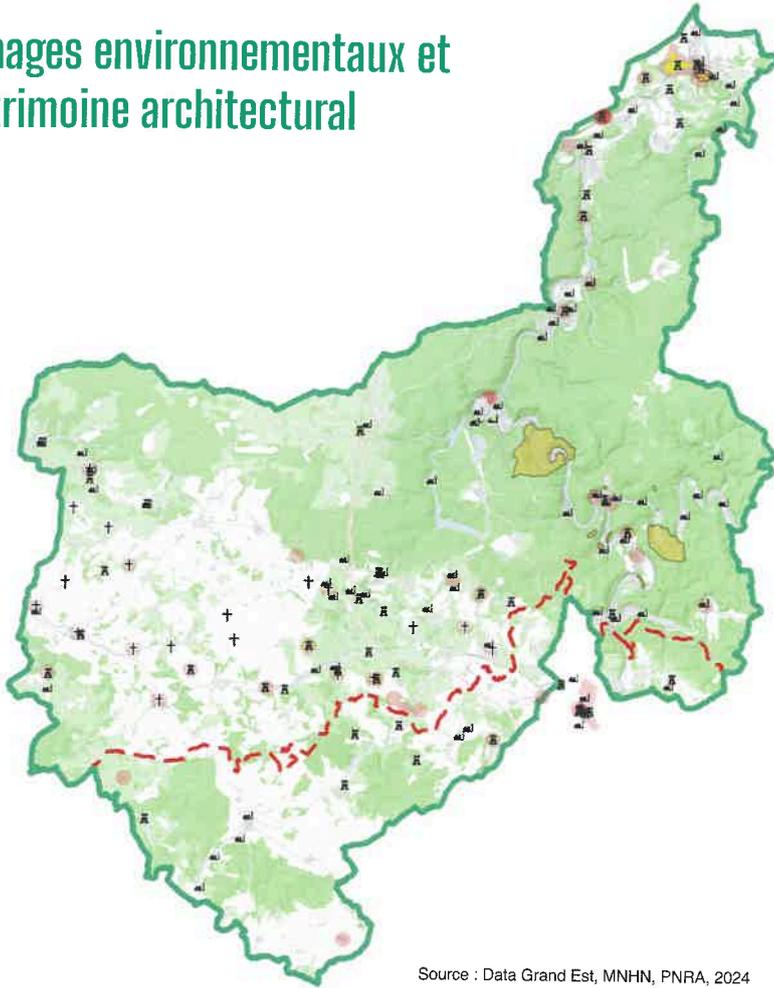
Opportunités

Développement de projets (solaire, géothermie) possible, notamment à destination des habitants du PNRA.



Patrimoine culturel

Zonages environnementaux et patrimoine architectural



Source : Data Grand Est, MNHN, PNRA, 2024

Le patrimoine culturel du PNR des Ardennes est riche et diversifié, reflétant une histoire longue et complexe marquée par les conflits. Ce patrimoine comprend de nombreux monuments historiques, des sites archéologiques, des bâtiments religieux, et des traditions vivantes. Parmi les principaux sites historiques qui participent au rayonnement du Parc, la cité fortifiée de Rocroi, la citadelle de Charlemont à Givet, le château médiéval du Mont cornu et les multiples églises fortifiées de la Thiérache.

La valorisation de ce patrimoine, à travers des initiatives de conservation et de promotion touristique, est essentielle pour renforcer l'identité locale et attirer les visiteurs.

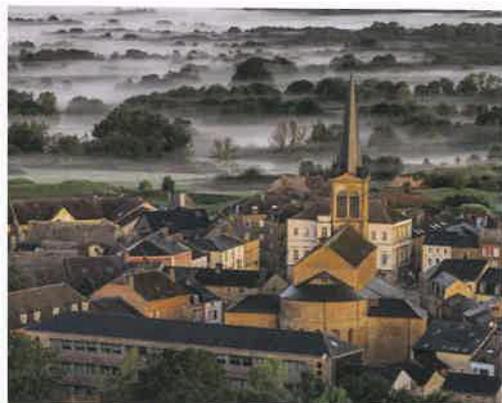
Conclusion :



Le diagnostic du PNR des Ardennes met en lumière un territoire riche en diversité paysagère et en biodiversité, avec des défis importants en matière de mobilité, d'énergie et de développement économique. Les forces et opportunités identifiées permettent d'envisager un avenir prometteur, à condition de surmonter les faiblesses et menaces par des actions concertées et durables.

Les efforts pour promouvoir un développement équilibré et respectueux de l'environnement, tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel, seront essentiels pour garantir un avenir durable pour le PNR des Ardennes.

Retrouvez l'intégralité du diagnostic du territoire sur : www.parc-naturel-ardennes.fr



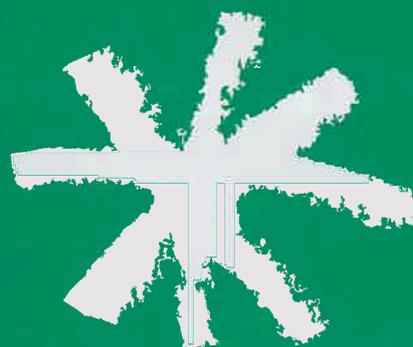
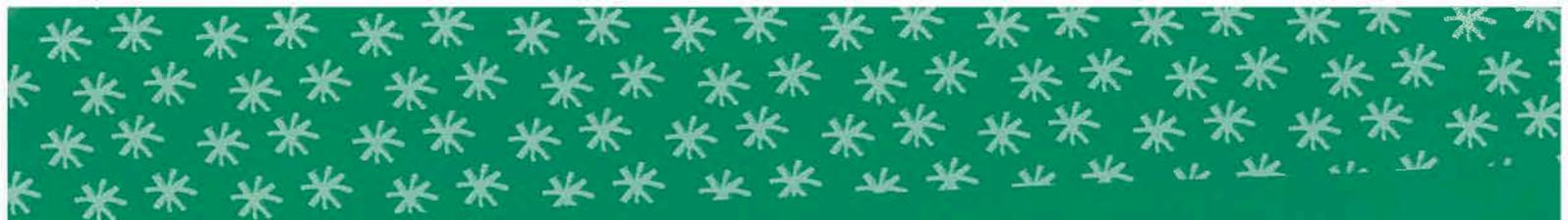
croix - Marc Sumera



Givet - Céline Lecomte



Blombay - Céline Lecomte



Maison du Parc naturel régional des Ardennes
Route Sécheval - RD140 - 08150 Renwez
Tél : +33 (0)3 24 42 90 57



www.parc-naturel-ardennes.fr

Une autre vie s'invente ici

